

La situation très préoccupante des avocats dans les prisons turques - manifestation de solidarité



Depuis 2017, vingt avocats turcs appartenant à la Progressive Lawyers Association et au People's Law Office font l'objet de poursuites judiciaires injustes. Elles sont justifiées par les autorités turques du simple fait de l'exercice de leur profession par nos Confrères. Connus pour avoir défendu des personnes considérées comme des opposants au gouvernement turc, ces avocats font l'objet de procès politiques.

Malgré la présence assidue d'observateurs internationaux, la justice n'est rendue ni de manière impartiale, ni de manière indépendante. Lorsque certains juges ont décidé de mettre fin à la détention préventive de nos Confrères, ils ont été récusés et les avocats à nouveau arrêtés. L'identité de plusieurs témoins est tenue secrète, ce qui empêche une contradiction effective de leur « témoignage ». De plus, certaines personnes ont été entendues à distance, par vidéo, empêchant de vérifier leur identité ainsi que leur libre arbitre. Les demandes de devoirs d'instruction complémentaires, formulées par la défense, ont systématiquement été rejetées. De surcroît, les avocats qui défendent nos Confrères incarcérés ont régulièrement été interrompus ou escortés hors de la salle d'audience durant les plaidoiries.

« Nos observateurs ont pu constater un nombre impressionnant d'obstacles à l'exercice indépendant d'une justice impartiale » précise Xavier Van Gils, président d'AVOCATS.BE. Suite à cette parodie de justice, ces avocats ont été condamnés à de lourdes peines d'emprisonnement. Les avocats Ebru TIMTIK et Aytac ÜNSAL ont ainsi été condamnés, respectivement, à 13 ans et 6 mois de prison et 10 ans et 6 mois de prison. Depuis le 20 février 2020, ils sont en grève de la faim afin de dénoncer la violation de leur droit au procès équitable et la partialité du pouvoir judiciaire turc. Ils ont annoncé une grève de la faim illimitée. Après six mois, leur état de santé, aggravé par leurs mauvaises conditions de détention et la crise sanitaire, est critique.

« Nous souhaitons attirer l'attention du pouvoir politique et des médias sur cette situation plus que préoccupante » indique le président d'AVOCATS.BE. « Nous sommes toutes et tous préoccupés par la situation que nous vivons ici avec la crise du coronavirus. Cela ne doit pas occulter les dérives d'un pouvoir autoritariste aux frontières de l'Europe. Des Confrères sont en danger. C'est un devoir de les soutenir » insiste Xavier Van Gils.

AVOCATS.BE, le Syndicat des avocats pour la d mocratie (SAD) et de nombreuses autres organisations suivent de pr s la situation de ces avocats depuis le d but de leur proc s. Consid rant les nombreuses violations du droit au proc s  quitable dont ils sont victimes et la gravit  de leur  tat de sant , elles appellent   leur lib ration imm diate.

En solidarit  avec Ebru et Aytac, une manifestation c'est tenue devant le consulat de Turquie   Bruxelles. L'action est soutenue par AVOCATS.BE, le Syndicat des avocats pour la d mocratie, l'Ordre fran ais du Barreau de Bruxelles et la FIDH. Des r cits d'opposants politiques emprisonn s ont  t  lus tout au long de la journ e.

«C'est sans doute un geste symbolique mais il est charg  de sens. Nous devons tous nous battre pour les valeurs fondamentales de la d mocratie. C'est un combat quotidien, ici et l  - bas » pr cise encore le pr sident d'AVOCATS.BE.